

Rubriques



©

[PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL](#) [L'INVENTAIRE NATIONAL DU PCI](#) [INVENTAIRE NATIONAL](#)

Inventaire national

Créé en application de la convention Unesco de 2003, l'Inventaire national du PCI en France est tenu et mis à jour par le ministère de la Culture (département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique). L'inclusion à l'Inventaire national résulte d'enquêtes des communautés détentrices, menées avec des organismes de recherches et des associations culturelles (appel à projets), ou de demandes spontanées des porteurs de traditions, soumises à l'examen du Comité du patrimoine ethnologique et immatériel. L'inclusion à l'Inventaire national est obligatoire pour candidater à une inscription sur les listes Unesco du Patrimoine culturel immatériel.

Les fiches de l'Inventaire national sont reversées régulièrement sur la plate-forme collaborative PCI Lab : <https://www.pci-lab.fr/>



Comment savoir si un élément est inclus à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel ?

[LISTE À JOUR DES ÉLÉMENTS DE L'INVENTAIRE NATIONAL DU PCI \(8 JUIN 2020\).PDF](#)

[PDF 304 KO](#)

Affichage 10



17.09.2019

[Traditions et expressions orales](#)

ACTUALITÉ

Les formes parlées, très variées (proverbes, contes, comptines, légendes, mythes, chants, poèmes, prières, psalmodies...), transmettent des connaissances, des valeurs culturelles et sociales et une mémoire collective. Essentielles pour...

+



17.09.2019

[Pratiques sociales et festives](#)

ACTUALITÉ

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

+3

Les pratiques sociales et festives (fêtes communautaires, fêtes communales, foires...) sont des activités coutumières qui structurent la vie quotidienne et sont familières à tous les membres de la communauté, même si tous n'y participent...

+



09.09.2019

[Jeux](#)

ACTUALITÉ

Les jeux traditionnels (balles, billes, boules, palets, quilles...), dans leur pratique et leur organisation, font partie de la tradition et de la culture populaire. Transmis oralement ou par imitation surtout, ils reflètent l'identité culturelle...

+



13.09.2019

[Pratiques physiques](#)

ACTUALITÉ

Les courses, joutes, jeux de lutte, de force ou de tir et pratiques spécifiques (navigation, équitation...) sont à la croisée du patrimoine culturel et de la pratique des sports en amateur. Ces pratiques physiques favorisent la santé et...

+

11.09.2019

[Rituels](#)

+



ACTUALITÉ

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

+1

Les pratiques rituelles se déroulent à des moments et dans des lieux particuliers et rappellent à une communauté sa conception du monde et son histoire. L'accès aux rituels peut être restreint (rites d'initiation, cérémonies funéraires...),...



07.09.2019

Arts du spectacle

ACTUALITÉ

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

+1

Les pratiques instrumentales, chorégraphiques, chorales ou théâtrales recouvrent de nombreuses expressions, reflet de la créativité humaine. La musique peut être intégrée à plusieurs domaines du PCI et relève de contextes divers (sacrée...



06.09.2019

Savoirs et savoir-faire

ACTUALITÉ

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

+3

Au cœur de la culture et de l'identité des communautés, les connaissances concernant la nature et l'univers (savoir-faire, pratiques, représentations) reflètent leur interaction avec l'environnement naturel. Elles s'expriment dans les traditions...

Nous suivre


[S'inscrire à nos Infolettres](#)


Ministère de la Culture
182 rue Saint-Honoré 75001 Paris
T. 01 40 15 80 00

Nous contacter
Foire aux questions
Presse

Actualités

Politique du PCI

Le PCI en France

Candidater

legifrance.gouv.fr
gouvernement.fr
service-public.fr
data.gouv.fr

[La Convention de l'Unesco](#)

[À l'inventaire national](#)

[ONG françaises accréditées auprès de l'Unesco](#)

[Sur les listes de l'Unesco](#)

[La législation sur le PCI dans le monde](#)

Ressources

L'inventaire national du PCI

[PCI et musées](#)

[Le répertoire des inventaires](#)

[PCI en Outre-mer](#)

[Inventaire national](#)

[Les inventaires en cours](#)

[Appels à projets pour l'inventaire du PCI en France](#)

[Fiche-type et vade-mecum](#)

[Plate-forme PCI Lab](#)

[Emblème "PCI en France"](#)

Recherche, publications et formations

[Colloques](#)

[Sitothèque sur le PCI](#)

[Publications](#)

[Séminaires, ateliers et sessions de formation](#)

[Programmes de recherche](#)

LIENS UTILES +



Rubriques



[PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL](#) [L'INVENTAIRE NATIONAL DU PCI](#) [INVENTAIRE NATIONAL](#) [PRATIQUES PHYSIQUES](#)

Pratiques physiques

ACTUALITÉ

Publié le 13.09.2019

Les courses, joutes, jeux de lutte, de force ou de tir et pratiques spécifiques (navigation, équitation...) sont à la croisée du patrimoine culturel et de la pratique des sports en amateur. Ces pratiques physiques favorisent la santé et sont un créneau important de la scène sportive par la diversité des disciplines, le nombre estimé de praticiens, le réseau des organisations spécialisées et la grande diversité des variations régionales.

- **La fauconnerie française**

Inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (2010, 2012 et 2016)

2009_67717_INV_PCI_FRANCE_00069 : [La fauconnerie française](#) →

Contribuer sur PCI Lab (Wikipédia) : https://www.pci-lab.fr/index.php?option=com_fichesinventaire&view=fiche&Itemid=389&id=67 →

- **L'équitation de tradition française**

Inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (2011)

2008_67717_INV_PCI_FRANCE_00037 : [L'équitation de tradition française \(Cadre noir de Saumur\)](#) →

Contribuer sur PCI Lab (Wikipédia) : https://www.pci-lab.fr/index.php?option=com_fichesinventaire&view=fiche&Itemid=389&id=68 →

- **La course camarguaise**

2011_67717_INV_PCI_FRANCE_00150 : [La course camarguaise](#) →

Contribuer sur PCI Lab (Wikipédia) : https://www.pci-lab.fr/index.php?option=com_fichesinventaire&view=fiche&Itemid=389&id=66 →

- **La pelote basque à main nue en trinquet**

FAUCONNERIE FRANCAISE



Présentation sommaire

Identification :

La fauconnerie est l'art de prendre du gibier sauvage, dans son milieu naturel, en utilisant des oiseaux de proie dressés à cet effet.

Personne(s) rencontrée(s) :

Pierre Courjaret

Localisation (région, département, municipalité) :

La chasse au vol se pratique dans la France entière

Indexation :

France / faucon / chasse

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

M. Courjaret est secrétaire adjoint de l'Association Nationale des Fauconniers et des Autoursiers Françaises (ANFA), en charge du dossier de reconnaissance de la fauconnerie par l'UNESCO comme partie du patrimoine immatériel de l'humanité.

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Adresse : 6 Avenue du Général Leclerc

Ville : Doué la Fontaine

Code postal : 49700

Téléphone : 06.07.19.53.07

Adresse de courriel : pierre@courjaret.com

Site Web :

(B) Description**Description :**

L'homme a entraîné des oiseaux de proie en tant que compagnons de chasse depuis probablement plus de 5000 ans. Le terme de « fauconnerie » provient de l'utilisation des faucons, qui sont les oiseaux les plus rapides du monde, mais c'est également un terme générique s'appliquant à la chasse au vol. Elle a probablement commencé dans les steppes d'Asie et s'est répandue par des voies culturelles et marchandes à d'autres pays, s'étendant aussi loin que l'Europe, le Moyen Orient et l'Asie. Avec la colonisation des Amériques, de l'Afrique et de l'Océanie par les cultures occidentales, ces traditions ont été transportées vers de nouvelles régions.

La fauconnerie n'était probablement à l'origine qu'une manière d'obtenir de la nourriture, mais elle s'intégra rapidement à la culture des peuples comme un moyen de se rapprocher de la nature en y pratiquant un mode de chasse sans artifice.

Elle est aujourd'hui pratiquée dans environ 68 pays, une quarantaine espèces d'oiseaux de proie est utilisée de par le monde. Bien que le principe soit universel, les contraintes liées à la topographie et au climat des territoires et aux espèces chassables qui s'y trouvent ont conduit à l'évolution de différentes méthodes et traditions dans des communautés locales de pratiquants. C'est ainsi qu'existe aujourd'hui une très grande et riche variété culturelle de la fauconnerie.

La fauconnerie est active en France depuis au moins le V^e siècle après JC. Art millénaire, la fauconnerie a pourtant connu un déclin lors de l'apparition des armes à feu, plus simples à utiliser et plus efficaces que les oiseaux de proie pour conquérir le gibier.

Mais dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, des passionnés ont redécouvert ce mode de chasse, notamment pour la qualité des rapports qu'il crée avec le milieu naturel.

Le HAUT-VOL

Il se pratique uniquement à l'aide de faucons, en plaine et sur des espaces suffisamment vastes, ouverts et dégagés. C'est la chasse des oiseaux qui intéresse le fauconnier de haut-vol.

Les faucons utilisés sont le Faucon gerfaut (*Falco rusticolus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Faucon émerillon (*Falco columbarius*), les hybrides obtenus des croisements entre ces espèces et dans une moindre mesure le Faucon sacré (*Falco cherrug*) et le Faucon lanier (*Falco biarmicus*), et divers hybrides issus de ces espèces.

On pratique le haut vol de deux manières : le vol d'amont, et le vol à vue.

Le vol d'amont est la forme la plus sophistiquée de la chasse au vol parce qu'il implique l'action parfaitement coordonnée de 4 acteurs au moins : le chien, le faucon, le gibier et ... le fauconnier. Le vol d'amont s'adresse principalement aux perdrix et faisans mais aussi au gibier d'eau. Le principe est le suivant : le faucon est éduqué à s'élever (faire carrière) puis à se placer le plus haut possible au-dessus du fauconnier et de son chien, où il attendra que le gibier soit levé par ceux-ci ; le faucon attaquera alors en un piqué extrêmement rapide et, profitant de la vitesse que lui procure sa position dominante, il viendra percuter sa proie et l'entraîner au sol.

Le BAS VOL

Le bas-vol se pratique indifféremment sous bois ou en plaine et permet de prendre aussi bien le gibier à poil qu'à plumes. La chasse à l'aide d'autours s'appelle l'autourserie, à l'aide d'éperviers l'esparverie, à l'aide d'aigles l'aiglerie et à l'aide de buses (buse de Harris ou buse à queue rousse) butéonerie. (Ces buses là, originaires d'Amérique centrale, n'ont rien à voir avec nos « buses variables », ces dernières étant de piètres chasseurs incapables de capturer un gibier en état de se défendre). Le bas-vol se déroule comme une chasse au fusil, "de poing en fort". L'aide du chien est souvent indispensable. C'est sur son arrêt que fréquemment se font les meilleurs vols, l'oiseau bien mis ayant vite compris à la vue du chien qu'il doit se préparer à voler.

L'action est en général brève et la vue limitée sous bois. L'oiseau de proie est soit sur le poing de l'autoursier, soit sur une branche. Le gibier part, l'autoursier lâche son oiseau qui poursuit sa proie (lapin, lièvre, perdrix ou faisan) et "l'empiète". C'est un vol de "sprinter" : c'est le plus rapide et le plus adroit qui gagne. Les ailes courtes et la longue queue (le balai) des accipiters sont particulièrement adaptées à la chasse en sous bois, qui est leur terrain de prédilection. Mais on voit aussi, souvent, des éperviers venir en ville capturer dans les jardins les passereaux imprudents ou moins rapides.

Les proies potentielles des oiseaux de bas-vol sont plus nombreuses que celles des faucons, puisqu'ils sont capables de prendre à peu près toutes les proies volantes, mais aussi nombre de lapins, lièvres, voir chevreuils ou jeunes sangliers pour le plus fort d'entre eux, l'aigle royal. Faut-il ajouter qu'aucun oiseau de proie ne rapporte de gibier à son fauconnier ; un oiseau chasse pour se nourrir. Dès la saisie de sa proie, il va commencer à la manger : au fauconnier d'arriver assez vite pour doser son repas.

Lieu d'exercice :

La fauconnerie est une activité essentiellement rurale. L'exode industriel vers les villes a fait perdre à beaucoup de gens ce contact direct avec la nature que vivent quotidiennement les habitants des campagnes. Il en découle un facteur limitant à cette activité, d'autant plus que de nombreux citadins ont aujourd'hui totalement oublié leurs racines rurales.

La fauconnerie est pratiquée dans la France entière aussi bien dans des espaces totalement ouverts comme la Beauce ou la Champagne, que dans des milieux plus fermés comme le bocage vendéen ou les régions montagneuses. Le type de fauconnerie s'adapte au milieu où on le pratique : c'est ainsi que les beaucerons pratiqueront plus facilement la Fauconnerie à l'aide d'oiseaux dits de « haut vol », spécialisés dans la chasse des perdrix ou des faisans, et qui ont besoin pour ce faire de milieux très ouverts. A l'inverse, en milieu bocager, on utilisera les oiseaux dits de « bas vol » pour chasser lapins, lièvres, perdrix et faisans.

La France compte environ deux cents pratiquants. La fauconnerie est une activité exigeante, et le nombre de fauconniers n'atteindra jamais celle des sports dits « populaires ». Il faut en effet une disponibilité totale et quotidienne à l'oiseau et un savoir faire très précis pour assouvir cette passion qui ne connaît que la réussite ou l'échec.

Apprentissage et Transmission :

La fauconnerie est considérée comme un art, c'est-à-dire une somme de savoir-faire nécessaire pour parvenir à un résultat parfait. Élément indispensable de toute pratique artistique, c'est l'apprentissage qui confronte le néophyte au maximum de situations. Il observera attentivement les leçons du maître, il assimilera petit à petit la technique, il comprendra ce qu'il faut faire pour réussir mais aussi, et c'est le plus difficile, ce qu'il ne faut pas faire.

Et, bien que notre époque veuille que tout aille vite, l'apprenti fauconnier devra apprendre patiemment à regarder son oiseau, à lire ses attitudes, à mesurer ses gestes, à agir avec méthode, toutes choses qui ne se font pas en un jour.

L'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français, qui regroupe la quasi-totalité des fauconniers, demande au néophyte au moins deux ans d'accompagnement d'un fauconnier aguerri avant de le considérer comme fauconnier. C'est ainsi que se transmettent de générations en générations depuis des siècles les savoir-faire essentiels. Chaque époque s'enrichit des expériences passées. Chaque génération adapte son art aux moyens et aux facilités de son époque.

En fauconnerie, il y a un tour de main qui ne s'acquiert qu'en mettant soi-même « la main à la pâte », et toutes les leçons et préceptes de l'écrivain ne vaudront jamais les heures passées en compagnie d'un fauconnier expert, soit autour des blocs et de la perche, soit en plein champ avec un bon vol. En voyant opérer un fauconnier confirmé, on comprendra tout de suite ce qu'il serait impossible d'enseigner avec les descriptions les plus minutieuses. Mais il est absolument indispensable que la somme des savoir-faire d'une époque donnée soit consignée pour en assurer la conservation :

Le premier traité médiéval qui nous soit parvenu date du X^e siècle. C'est un bref ensemble de recettes thérapeutiques pour soigner les oiseaux de chasse, plus précisément les autours, figurant sur une feuille de garde d'un missel de la cathédrale de Vercelli, et que l'on peut donc nommer l'Anonyme de Vercell. Par la suite, un grand nombre de traités de fauconnerie furent écrits en latin : on en dénombre trente-trois à l'heure actuelle. Du X^e au XII^es. il s'agit quasi exclusivement de réceptaires, soit de collections de recettes thérapeutiques pour soigner les maux des oiseaux.

Actualisation de la pratique, du lieu ou des savoir-faire :

La renaissance de la fauconnerie française est attachée à la très forte personnalité de Monsieur Abel BOYER.

En 1945, il reste en France très peu d'équipages de fauconnerie : il faut citer, parmi ceux-ci, celui de Monsieur Armand NOEL, lequel, avec Gaston BOURGUIGNON son fidèle fauconnier, entretient un équipage de vol à IMBERMAIS, dans l'Eure. Sa fille, Madame ISAMBERT-NOEL, est Présidente d'honneur de l' A.N.F.A.

Avec plusieurs amis, Abel BOYER fonde l'ASSOCIATION NATIONALE DES FAUCONNIERS ET AUTOUSIERS FRANÇAIS, en abrégé A.N.F.A, dont la devise est "Rien sans Pennes", (les pennes sont les plumes de l'oiseau). Son Président actuel est M. Philippe JUSTEAU.

En 1948, Abel BOYER et Maurice PLANIOL font paraître un livre qui deviendra la bible des fauconniers : le "Traité de Fauconnerie et Autourserie".

En 1954, la fauconnerie est reconnue comme mode légal de chasse en France. Se trouve ainsi corrigée l'erreur de plume du rédacteur de 1844.

En 1958, suivant le vœu émis par l'ANFA, le Conseil Supérieur de la Chasse se prononce pour la protection du Faucon Pèlerin.

En 1962, un arrêté ministériel permet aux fauconniers d'entraîner leurs oiseaux avant l'ouverture de la chasse. Dans le même temps, les fauconniers continuent la lutte contre les pièges à poteaux, méthode de destruction barbare dont les rapaces sont les principales victimes.

En 1965, sont mis en place les conseillers biologistes départementaux. On compte parmi eux vingt et un fauconniers. Tous les grands rapaces sont désormais protégés.

En 1968, la LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX(LPO) et l'ANFA décident de conjuguer leurs efforts. M. Charles de Ganay et M. Jean-François Terrasse organisent à l'Hôtel Guénégaud (Musée de la Chasse) une mémorable exposition dénommée "Fauconnerie et Oiseaux de proie".

1969 voit la naissance de deux organisations très importantes : le FONDS D'INTERVENTION POUR LES RAPACES (F.I.R.) et l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE FAUCONNERIE (I.A.F.)

1970 : L' ANFA est reconnue comme interlocutrice du ministère qui prépare un arrêté " Chasse".

1972 : Un arrêté classe tous les rapaces en espèces protégées. L'ANFA voit ainsi récompensées quinze années d'efforts; il faut se rappeler que le "rapace" est, jusqu'à cette date, l'objet de toutes les destructions possibles et imaginables. C'est l'ennemi héréditaire du chasseur à tir et nombre de gardes sont rémunérés en fonction de la quantité d'oiseaux de proie qu'ils détruisent.

Cette situation crée de nouvelles obligations à l'ANFA, et notamment celle de contrôler étroitement les oiseaux que ses sociétaires peuvent encore détenir, dans le seul but de chasser. Mais, parallèlement, elle encourage le développement de la reproduction en captivité en fondant le GROUPE DE REPRODUCTION EN CAPTIVITE, qu'elle met en place et finance en totalité.

En 1975, le Journal officiel publie le décret concernant la chasse au vol. Ce décret avait fait l'objet d'un long travail préparatoire avec l'ANFA. Désormais tous les oiseaux détenus sont bagués et identifiés.

En 1976, se tient à ABOU DHABI la première Conférence Mondiale de Fauconnerie, réunissant quatre-vingts pays. La France y est représentée par M. Charles de Ganay, Président de l'ANFA.

Aujourd'hui, l'A.N.F.A. représente la Fauconnerie Française auprès de nos Ministères de tutelle. Le dialogue est permanent dans un climat de confiance mutuelle, et les textes régissant la fauconnerie et la détention d'oiseaux de vol sont maintenant au point.

(C) Historique**Historique général :**

Les origines de la fauconnerie sont inconnues mais tout le monde s'accorde sur le fait que celle-ci est probablement l'un des plus anciens modes de chasse encore pratiqués de nos jours.

Nous sommes donc réduits aux hypothèses pour répondre à ces deux questions : sachant que les rapaces n'ont jamais été domestiqués, OÙ et COMMENT un homme a-t-il eu pour la première fois l'idée de s'associer à un rapace pour se nourrir d'un gibier sauvage ? L'homme qui ne se contentait plus de la cueillette devint très vite chasseur et il abandonnait aux rapaces les proies blessées qui lui avaient échappé : l'oiseau s'habitua à suivre le chasseur pour tirer avantage de ses efforts.

Réciproquement l'homme poursuivait parfois le faucon qui charriait péniblement une proie trop grosse : l'idée naquit alors chez le chasseur de normaliser à son profit une association de fait. Il piègea alors un faucon, attendit qu'il ait faim, le nourrit, attendit qu'il ait faim à nouveau et le lâcha sur la proie. La fauconnerie était née.

En ce qui concerne l'Europe et l'Asie, beaucoup d'auteurs pensent que c'est en Asie centrale qu'il faut chercher, dans ces contrées désertiques où les oiseaux de proie pullulent.

Les Kirghizes des hauts plateaux, nomades et chasseurs, ont eu de tout temps sous les yeux une concentration exceptionnelle et naturelle de rapaces utilisables (gerfauts, sacres, laniers, pèlerins et aigles). Si l'on ajoute que c'est dans cette région que les paléontologues situent la première domestication du cheval, il y a fort à parier que le berceau de la fauconnerie est là, entre l'Altaï, la mer d'Aral, les fleuves Oural et Yrtich. Ce sont les grandes invasions qui ont véhiculé la fauconnerie, d'une part vers l'est en direction de la Chine et du Japon, d'autre part vers l'ouest en direction de l'Europe de l'Est, et les pays arabes et persans, enfin vers l'ouest dans tout le Mahgreb, l'Espagne et la France.

Dès le XIII^e siècle avant J.C. les HITTITES pratiquent la chasse au vol. Les Assyriens nous ont également laissé des signes magnifiques de cette pratique par les peuples mésopotamiens

Au début de l'ère chrétienne, la fauconnerie parvient en Europe, par le Nord et par le Sud. C'est au III^e ou IV^e siècle après J.C. que l'on y retrouve des signes irréfutables, telle cette boucle de ceinturon gallo-romaine trouvée dans l'Aveyron, représentant un fauconnier à cheval tenant un oiseau de vol sur le poing. Mérovée, chef franc monté sur le trône en 448 aurait dit "faisons venir nos chevaux, nos chiens et nos oiseaux et allons chasser dans la campagne". La fauconnerie est alors partout un privilège royal et seigneurial. Au Nord de l'Europe, le roi Gondrechaud édicte en 501 la loi dite "Gambette" : elle prévoit notamment que celui qui s'aviserait de dérober un autour aurait le choix entre deux punitions : soit se laisser prendre six onces de chair sur la poitrine pour nourrir l'oiseau, soit payer au seigneur propriétaire six écus et deux sols d'amende. Pépin le Bref en 760 décide d'encadrer la fauconnerie et nomme le Duc GILBERT Fauconnier-Mestre.

Les saints patrons de la fauconnerie datent de ces époques. Leurs légitimités ne sont pas incontestables, mais on notera Saint BAVON en France, Saint JULIEN en Espagne, Saint TRYPHON en Russie. Le grand Charlemagne entreprend de réglementer la chasse au vol... qu'il interdit purement et simplement aux clercs et aux serfs. En ce qui concerne les clercs, différents conciles avaient déjà au VI^e siècle déconseillé la fauconnerie aux prêtres et évêques! Les conciles du XII^e siècle rappelleront cette interdiction... qui aura un effet tout relatif. Cela

n'empêchera pas en effet Denis Evêque de Senlis de publier un traité de fauconnerie, le Pape Léon X de passer plus de temps à la chasse au vol qu'à s'occuper des affaires de l'église. Encore en 1640, le Curé d'Essy officiait à la cathédrale d'Evreux "*chaussé, botté et éperonné, son faucon posé sur le maître -autel*".

En 818, une loi ordonne de laisser au chevalier défait en champ clos "son épée pour se défendre et son faucon, tant pour chasser que comme emblème de sa noblesse".

Au XI^e siècle, la tapisserie de Bayeux que tisse patiemment Mathilde de Flandres regorge de représentations de fauconnerie. Guillaume le Conquérant, faucon au poing, reçoit Harold . Sur les bateaux, des chevaliers avec des faucons : on juge là de l'importance extrême de la fauconnerie à cette époque.

Au temps des croisades, les princes européens découvrent une civilisation inconnue, et avec elle, une pratique ancestrale de la fauconnerie : ils en rapporteront notamment le chaperon, "bonnet" de cuir destiné à couvrir la tête de l'oiseau pour qu'il reste calme.

Louis IX, le saint Roi de France fit, en 1248, exécuter son portrait faucon au poing. Sous le règne de Charles V commence la rédaction du célèbre *Livre du Roy Modus et de la Reine Ratio* qui inclut de nombreuses pages sur la fauconnerie.

Charles VI décrète que désormais seuls les nobles auraient droit de pratiquer la fauconnerie : ce qui laisse à penser qu'il y avait eu un certain relâchement de la réglementation. Il crée en 1406 la charge de Grand Fauconnier de France, l'une des trois charges les plus prestigieuses de la cour : tous les rois jusqu'à la révolution eurent leur grand fauconnier, lequel, même en campagne, ne quittait pas la proximité immédiate des tentes royales. Plus encore, en temps de guerre, certaines conventions entre souverains prévoyaient de se transmettre l'état des fauconniers de chaque camp, pour qu'ils puissent voler leurs oiseaux au-delà des lignes ennemies, au moyen d'un laisser-passer "*à une lieue des grandes gardes de l'armée*".

Philippe le Bon, passionné lui aussi, avait un Maître fauconnier qui régnait sur vingt-quatre fauconniers, douze aide-fauconniers, vingt-quatre valets de fauconnerie, douze aide-valets et six tendeurs d'oiseaux... soit soixante dix-huit personnes pour s'occuper, sans doute, de plusieurs centaines d'oiseaux de vol.

Louis XI fut un fauconnier enthousiaste. Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, épousa Maximilien d'Autriche, très grand fauconnier : Marie se passionna pour cette chasse. Elle mourut d'une chute de cheval au cours d'une chasse au vol.

François I^{er} entretenait équipage de vol avec cinquante gentilshommes, cinquante fauconniers et trois cents oiseaux de chasse.

Sully disait à propos d'Henri IV : "Sa majesté se levait de grand matin pour voler des perdreaux, qu'il ne trouvait jamais si bons que quand ils étaient pris à l'oiseau."

C'est sous Louis XIII que la fauconnerie connut son apogée en France : sous l'autorité du Grand Fauconnier de France étaient tenus six équipages de vol, chacun étant spécialisé sur une proie (milan, lièvre, perdrix, corneille...). Le futur Roi, âgé de six ou sept ans, chassait les moineaux dans le parc des Tuileries avec une pie-grièche qu'avait dressée pour lui Charles de Luynes : devenu Roi, Louis XIII le fit connétable et Duc de Luynes. Toute sa vie il demeura un passionné et entretint nombre d'oiseaux, en particulier des petits faucons émerillons qu'il emmenait partout avec lui.

Fuyant la cour qu'il n'aimait pas, il retrouvait sur le terrain des chasseurs passionnés : l'un d'entre eux au moins est resté célèbre : il s'agit de Charles d'Arcussia de Caprée, vicomte d'Esparron de Pallières, auteur d'un traité de Fauconnerie qui fait aujourd'hui encore référence.

Louis XIV fut plus veneur que fauconnier. Il continua d'entretenir la fauconnerie à grand train, mais en réduisant progressivement le nombre de fauconniers et d'oiseaux. Louis XV, son arrière petit-fils, fut également plus veneur que fauconnier. Il maintiendra la fauconnerie royale, mais supprimera petit à petit beaucoup de charges dans le personnel de la Grande Fauconnerie de France : ce sera le début du déclin. Louis XVI se passionnera pour les escopettes et autres mousquets et pour la chasse à tir. L'avènement des armes de chasse est certainement l'une des raisons du déclin de la fauconnerie. De plus, les occupations à la cour de Versailles s'orientent beaucoup plus vers les fêtes galantes, le théâtre et la musique que vers la poursuite du gibier par monts et par vaux.

Le 4 mai 1789, Monsieur de Vaudreuil, dernier grand fauconnier de France, défile en grand arroi, et pour la dernière fois, à Versailles. Un décret de la Convention en 1792 supprime toutes les charges royales de fauconnerie, puis interdit purement et simplement la chasse au vol.

Mais dans des provinces, loin de Paris, des passionnés, notamment en Flandres, évitent à la fauconnerie de tomber dans l'oubli. C'est de Flandres, et particulièrement d'un petit village nommé Arendonk, que du X^e au XVIII^e siècle viendront les oiseaux destinés aux cours européennes.

Ni Louis XVIII ni Charles X ne s'intéressèrent à la fauconnerie, alors qu'en Belgique apparaissait le CLUB DE LOO, sous la protection de Guillaume III, roi des Pays-Bas. Ce club perdura jusqu'en 1853.

La France redécouvre la fauconnerie lors de la conquête de l'Algérie, où, par exemple, le Dey d'Alger a son fauconnier en chef.

Monsieur Amédée PICHOT, avec l'appui de Napoléon III et l'aide du fauconnier anglais John Barr, fonde le Club de Fauconnerie de Champagne. Entre les deux guerres se recréent en France une douzaine d'équipages de haut et bas vol.

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur

Modes de valorisation :

Le patrimoine immatériel culturel de la fauconnerie se manifeste dans tous les domaines suivants :

La fauconnerie est un art, c'est-à-dire une somme de savoir-faire nécessaires pour parvenir à un résultat parfait.

Les fauconniers, dans toutes les cultures du monde, ont une tradition orale riche et spécialisée, leur vocabulaire spécifique comprenant plusieurs centaines de mots et expressions. La France, qui est le berceau de la fauconnerie européenne, possède un langage de fauconnerie unique au monde par sa diversité :

Le récent Lexique de la chasse au vol publié par Monsieur Hubert Beaufrère dans la Bibliotheca cynegetica (2004) a recensé tous les termes et les expressions se rapportant à la chasse au vol dans la langue française, depuis le XVI^e siècle.

Une des grandes surprises de ce livre a été l'étendue de ce registre de langue : le lexique compte plus de 800 entrées. On y trouve certes des termes obscurs, à peine utilisés de nos jours. Mais bien d'autres témoignent de la vivacité d'une pratique qui veut bien nommer ce qu'elle distingue avec clarté.

Plus encore, divers termes techniques des fauconniers sont passés dans la langue courante. On le devine aisément pour le « chaperon », cette petite coiffe en cuir dont on couvre la tête des faucons pour les empêcher temporairement de voir. On le sait moins pour des mots comme « entregent », qui désigne la façon d'habituer un oiseau rapace à la présence des hommes, « hagard », qui désigne un oiseau rapace adulte capturé dans la nature, ou « leurre », qui est l'instrument principal dont se sert le fauconnier pour faire revenir le faucon. On peut y ajouter "Débonnaire" (de bonne origine), "Niais" (juste sorti du nid). L'oiseau fait « carrière » quand il monte à l'essor.

Des boutons richement gravés sont l'apanage des équipages qui pratiquent la chasse au vol.

L'artisanat de la fauconnerie est légendaire. Les superbes chaperons de cuir portés par les oiseaux, les gants, les fauconnières (sacs de chasse), les jets et les longues ainsi que des nœuds spécifiques sont des caractéristiques importantes de la fauconnerie traditionnelle. Les petites sonnettes qui garnissent les pattes des oiseaux sont toujours en usage : on y a ajouté de minuscules émetteurs radio permettant de retrouver un oiseau égaré.

Il est tout à fait étonnant de constater que depuis les croisades, les accessoires, les méthodes d'affaitage, la façon d'observer et de guider les oiseaux de vol sont immuables.

Les seuls très grands progrès résident dans la qualité de la nourriture donnée aux oiseaux, ainsi que celle des soins vétérinaires qui leur sont destinés. On y ajoutera l'importance de la télémétrie, qui diminue considérablement les pertes d'oiseaux.

Enfin il est à noter que de très nombreux artistes au cours des siècles, ont été inspirés par la fauconnerie, en sculpture comme en peinture : on citera Philippe de Champaigne, Giotto, Pisanello, Gozzoli, Holbein, Oudry, Toulouse-Lautrec, Henri Rousseau, Eugène Fromentin, Utamaro....

Actions de valorisation :

Au niveau français, les fauconniers se sont regroupés au sein d'une unique association, l'ASSOCIATION NATIONALE DES FAUCONNIERS ET AUTOURSIERS FRANÇAIS (A.N.F.A)

Ses statuts et son règlement intérieur garantissent la pérennité d'un art millénaire en insistant particulièrement sur ses règles éthiques, tant en ce qui concerne le respect des oiseaux et des proies, que l'absence de prosélytisme et la nécessité d'un apprentissage long et fidèle pour accéder au « grade » de fauconnier.

Ceci a permis d'avoir des représentants bien identifiés auprès des autorités et de parvenir à une reconnaissance et à un contrôle légal de la fauconnerie. Il faut en effet que la Fauconnerie française, qui défend son éthique, ne puisse pas être assimilée à d'autres activités ludiques ou spectaculaires qui ne relèvent pas de son objet.

L'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français est agréée en tant qu'association de protection de la Nature, et, à ce titre, participe activement à la protection des rapaces et des milieux naturels. Elle s'est constituée partie civile à de nombreuses reprises dans le cadre, notamment, de destructions d'oiseaux de proie sauvages ou d'oiseaux de vol.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

La reconnaissance de la Fauconnerie Française dans le patrimoine immatériel de l'humanité a reçu l'aval du Comité Interdirectionnel du Ministère de la Culture et de la Communication (M Christian HOTTIN est en charge du dossier). Ce dossier devrait être présenté avant le 31 août dans une soumission commune réunissant à ce jour les Emirats Arabes Unis, la Belgique et la Tchéquie.

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

L'ANFA possède un site internet à l'adresse <http://www.anfa.net>

La bibliographie est abondante, et nous citerons, sans que cette liste soit exhaustive :

ANTOINE DE CHAMERLAT, Christian, La fauconnerie et l'art, Paris, 1986.

BALIS, A., K. DE JONGE, G. DELMARCEL et A. LEFEBURE, Les chasses de Maximilien, Paris, 1993.

BEAUFRERE, Hubert, Lexique de la chasse au vol. Terminologie française, du XVIe au XXe siècle, Nogent-le-Roi, 2004 (Bibliotheca cynegetica, 4).

BECK, Corinne et Elisabeth REMY, Le faucon, favori des princes, Paris, 1990 (Découvertes Gallimard).

BECK, Corinne, « Chasses et équipages de chasse en Bourgogne ducal (vers 1360-1420) », dans La chasse au Moyen Age. Société, traités, symboles, Textes réunis par A. Paravicini Bagliani et B. Van den Abeele, Florence, 2000 (Micrologus' Library, 5), p. 151-174.

La Chasse au Moyen Age. Actes du Colloque de Nice (22-24 juin 1979), Paris, 1980 (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nice, 20).

HASKINS, Charles, « Some early treatises on falconry », dans Romanic Review, 13 (1922), p.18-27.

ID., « 'Je ne fois que chassier'. La chasse à la cour de Philippe le Bon », dans La chasse au Moyen Age. Société, traités, symboles. Textes réunis par Agostino PARAVICINI BAGLIANI et B. VAN DEN ABEELE, Firenze, 2000 (Micrologus' Library, 5), p. 175-186.

PAULUS, Anne, et B. VAN DEN ABEELE Frédéric II de Hohenstaufen, « L'art de chasser avec les oiseaux ». Le traité de fauconnerie De arte venandi cum avibus, traduit, introduit et annoté, Nogent-le-Roi, 2000 (Bibliotheca Cynegetica, 1).

PICARD, E. « La vénerie et la fauconnerie des ducs de Bourgogne », dans Mémoires de la Société Eduenne, Autun, 9 (1880), p. 297-418.

SMETS, An et B. VAN DEN ABEELE, « Manuscrits et traités de chasse français du Moyen Age. Recensement et perspectives de recherche », dans Romania, 116 (1998), p. 316-367.

THIEBAUD, J., Bibliographie des ouvrages français sur la chasse, Paris, 1934.

VAN DEN ABEELE, Baudouin, La fauconnerie dans les lettres françaises, du XIIe au XIVe siècle, Leuven, 1990 (Mediaevalia Lovaniensia, XVIII).

ID., Aux origines du chaperon. Les instruments du fauconnier d'après les traités médiévaux, dans L'homme, l'animal domestique et l'environnement, du Moyen Age au XVIIIe s., éd.

R.DURAND, Nantes, 1993, p. 279-90.

ID., La fauconnerie au Moyen Age. Connaissance, affaitage et médecine des oiseaux de chasse d'après les traités latins, Paris, 1994 (Collection Sapience, 10).

ID., « Le faucon sur la main. Un parcours iconographique médiéval », dans La chasse au Moyen Age. Société, traités, symboles, Textes réunis par A. Paravicini Bagliani et B. Van den Abeele, Florence, 2000 (Micrologus' Library, 5), p. 87-109 et pl. 1-12.

ID. et J. de Marcken de Mercken, « Asy lo fazen los Bramançones, que son los mejores falconeros del mundo: échos du Brabant et de la Flandre dans le traité de Pero Lopez de Ayala (1332-1407) », dans Club Marie de Bourgogne, Annuaire 2001, p. 66-78.

ID., « Les traités de chasse dans la librairie des ducs de Bourgogne », dans La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale de Belgique, vol. II. Textes didactiques, éd. B. Bousmanne et al., Turnhout, 2003, p. 39-42.

ID., « Traités de fauconnerie de la Renaissance : quelques lignes de force », dans Los libros de caza, éd. J.M. Fradejas Rueda, Tordesillas, 2005, p. 207-237.

VERDON, J., « Recherches sur la chasse en Occident durant le haut Moyen âge », dans Revue belge de philologie et d'histoire, 56 (1978), p.805-29.

WINGIELD DIGBY,G.,The Devonshire Hunting Tapestries, London, 1971

(E) Mesures de sauvegarde

La fauconnerie, où qu'elle soit pratiquée, dépend de quatre piliers essentiels pour sa survie. Ce sont :

1. Le Fauconnier
2. Les oiseaux de proie
3. Les milieux naturels
4. Les espèces gibier

Les projets futurs sont ainsi articulés autour de la protection de ces quatre piliers dont l'énumération ne crée pas d'ordre de priorité : chacun de ces éléments est indispensable au même titre.

Le Fauconnier

Il faut prendre soin à maintenir la démographie des fauconniers : c'est le cas en France où, depuis des décennies, le nombre de pratiquants est resté stable. Une dizaine de jeunes rejoint le groupe chaque année, le plus souvent par le biais d'Equipages de vol déjà bien structurés. Après une ou deux saisons d'accompagnement, ils font connaître leur désir l'adhérer à l'Association, et parfois d'obtenir un oiseau : parfois seulement.

Il faut ici en effet dire que si l'Association comprend environ cent à cent vingt pratiquants, elle comprend environ trois cent membres.

Beaucoup de ceux-là sont d'anciens fauconniers qui ne pratiquent plus. Mais plus encore sont des gens passionnés par la fauconnerie, mais qui, par obligation ou par raison, ne détiennent pas d'oiseau.

Véritables amoureux de la fauconnerie, ils sont de toutes les réunions. Ils sont des ambassadeurs essentiels. Dans la promotion de la fauconnerie, l'accueil de ces passionnés doit être poursuivi.

Car il est essentiel de dire que la détention d'un oiseau ne transforme pas un bétotien en fauconnier. La loi française impose bien sûr la détention du permis de chasser et, pour pratiquer, l'ANFA demande deux ans de probation : la préparation d'un fauconnier passe donc par la reconnaissance de ses aptitudes à la chasse et sa constance dans l'effort d'apprentissage.

A défaut, le possesseur d'un oiseau de proie est un oiseleur dont le plaisir est autre. Il n'a rien de commun avec un fauconnier.

Les Oiseaux de Proie

Le fauconnier dépend de la ressource en oiseaux de proie. Traditionnellement ils proviennent de la nature. Pour des raisons de surveillance des populations, les prélèvements dans le milieu sauvage sont soit interdits, soit simplement contrôlés. Le classement des espèces sauvages a ainsi bénéficié aux oiseaux de proie, menacés dans leurs milieux par la pollution, menacés par le « modernisme » (chocs avec les véhicules, électrocution, urbanisation sauvage etc...).

Cette combinaison de menaces a parfois rendu la capture impossible de nos jours. De même certains oiseaux sont capturés sur leurs routes de migration et un problème dans le pays d'origine peut limiter la ressource dans leur pays de destination. Par conséquent les fauconniers travaillent à s'assurer de la vigueur des populations sauvages, et comme ils sont concernés par ces oiseaux, ils ont le désir de fournir les ressources essentielles à leur survie future. Les fauconniers travaillent, et continueront à travailler au niveau national, et en coopération au niveau international, pour s'assurer de la santé des populations d'oiseaux sauvages qu'ils aiment, qu'il s'agisse des rapaces ou de leurs proies. Nous espérons que l'inscription encouragera les pays signataires à soutenir les fauconniers dans leurs efforts pour protéger les ressources en oiseaux de proie de manière durable.

On citera en exemple les Etats-Unis d'Amérique : après des années de patient travail d'élevage et de réintroduction, les fauconniers et les protecteurs américains ont réussi à reconstituer les populations sauvages, ce qui permet aujourd'hui la reprise d'oiseaux dans le milieu naturel.

En France, après plus de trente années de protection, on constate aujourd'hui une reconstitution quasi-totale des populations de faucons pèlerins, d'éperviers d'Europe ou d'autour des Palombes.

Des programmes similaires de réintroduction et de réhabilitation sont en fonction dans de nombreux pays où la fauconnerie est active et la protection des oiseaux de proie est devenue une tradition qui fait la fierté des fauconniers.

Les milieux naturels- le gibier.

Des territoires naturels sont perdus tous les jours dans la marée du développement humain et par leur exploitation agricole déraisonnable. Les fauconniers travaillent partout pour enrayer cette dérive et conserver des zones d'habitat naturel significatives, nécessaires non seulement à la faune sauvage, mais aussi à tous les hommes.

Le monde de la chasse en général s'implique de plus en plus lourdement dans la conservation et la réhabilitation des milieux. Et de pair avec ce travail, il faut patiemment reconstituer des souches d'animaux pour en permettre, le moment venu, un prélèvement raisonné.

La raréfaction du petit gibier est l'une des menaces les plus sérieuses contre la fauconnerie : son combat pour le développement durable est donc une vraie question de survie.

En France, après plus de trente années de protection, on constate aujourd'hui une reconstitution quasi-totale des populations de faucons pèlerins, d'éperviers d'Europe ou d'autour des Palombes.

Des programmes similaires de réintroduction et de réhabilitation sont en fonction dans de nombreux pays où la fauconnerie est active et la protection des oiseaux de proie est devenue une tradition qui fait la fierté des fauconniers.

Les milieux naturels- le gibier.

Des territoires naturels sont perdus tous les jours dans la marée du développement humain et par leur exploitation agricole déraisonnable. Les fauconniers travaillent partout pour enrayer cette dérive et conserver des zones d'habitat naturel significatives, nécessaires non seulement à la faune sauvage, mais aussi à tous les hommes.

Le monde de la chasse en général s'implique de plus en plus lourdement dans la conservation et la réhabilitation des milieux. Et de pair avec ce travail, il faut patiemment reconstituer des souches d'animaux pour en permettre, le moment venu, un prélèvement raisonné. La raréfaction du petit gibier est l'une des menaces les plus sérieuses contre la fauconnerie : son combat pour le développement durable est donc une vraie question de survie.

(F) Données techniques

Date de la fiche d'inventaire : 20 juillet 2009

Nom du rédacteur de la fiche : Pierre Courjaret

Film documentaire

A.N.F.A.

L'ASSOCIATION NATIONALE
DES FAUCCONNIERS ET AUTOUSIERS FRANÇAIS

*La chasse au vol plus généralement
appelée fauconnerie, est l'art de capturer
une proie sauvage dans son milieu
naturel à l'aide d'un rapace dressé.*

- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- APPRÉHENDER LA FAUCCONNERIE
- OISEAUX DE FAUCCONNERIE
- TYPES DE VOL
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

ACCES MEMBRES

.....

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Présentation de l'association](#)

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Qui sommes-nous ?

Association sans but lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, l'ANFA regroupe la quasi-totalité des pratiquants, amateurs sympathisants et protecteurs de l'art de la chasse au vol en France. L'ANFA est une sexagénaire qui se porte bien. Dès la fin de l'année 1945, sous l'impulsion d'Abel BOYER, ses statuts furent déposés. Elle a son siège à ISSY LES MOULINEAUX, dans les locaux de la Fédération Nationale des Chsseurs.

"Rien sans penne"



Les penne sont les plumes de vol des oiseaux de proie. Par allusion à la grande difficulté de maintenir un oiseau en bonne condition de vol, la devise de l'association évoque la perfection nécessaire du plumage pour chasser au vol.

Cette devise rappelle, par ailleurs, que la fauconnerie est un mode de vie et que ses adeptes ne pourront, dès lors, rien envisager sans leurs compagnons de vol. Elle constate enfin que tout succès et toute joie s'obtiendront au prix de mille peines !

L'Association a pour objets :

- **Assurer la pérennité de l'art de la chasse au vol en France**, qui appartient à notre patrimoine cynégétique et culturel. Plus que jamais, il est, dans notre société technologique, l'image de la symbiose entre l'Homme et la Nature.
- **La conservation des rapaces** : Admirateurs par essence des oiseaux de proie, les fauconniers sont attentifs à leur conservation, ainsi qu'au maintien ou à la réhabilitation de leurs biotopes.
L'ANFA est à ce titre une Association Agréée de Protection de la Nature.
- **La reproduction en captivité** de certaines espèces utilisées à la chasse au vol : les prélèvements dans la nature ne sont en effet admissibles que lorsque la dynamique des populations sauvages le permet, en conformité des lois et règlements actuellement en vigueur.

Code du Fauconnier

La clé de voûte de notre Association est le Code du Fauconnier, inclus dans notre Règlement Intérieur. Gardienne d'une tradition et d'une éthique que chaque membre s'engage à respecter, l'ANFA s'inscrit dans le code de conduite de l'IAF (INTERNATIONAL ASSOCIATION OF FALCONRY AND CONSERVATION OF BIRDS OF PREY).

S'associer, pourquoi ?

Intégrer la grande famille des fauconniers français, l'ANFA, c'est avant tout bénéficier de l'irremplaçable expérience d'adeptes chevronnés, dans la mesure où la pire ennemie de l'aspirant fauconnier se nomme solitude. Circulaires internes, revue annuelle et réunions de chasse au vol sur le terrain permettent de rompre cet isolement.

C'est aussi pouvoir bénéficier de l'appui d'une association forte et représentative. L'ANFA est, à ce jour, la seule association de fauconnerie française d'envergure nationale à être consultée par les instances gouvernementales lors de l'étude de nouveaux textes ayant trait à ce mode de chasse. Par son adhésion à l'IAF, l'ANFA bénéficie par ailleurs d'une reconnaissance et de contacts internationaux.

Adhérer à l'ANFA, c'est bien évidemment s'engager à respecter ses règles d'éthique, et souscrire sans réserve à ses statuts et à son Règlement Intérieur.

C'est enfin apporter sa contribution au combat incessant mené par l'ANFA depuis un demi-siècle, pour que vive la fauconnerie.

[Devenir fauconnier](#)

[Quizz fauconnerie](#)

[Les activités annexes](#)

[Equipages français](#)



Une assemblée générale est toujours un moment fort dans la vie d'une association.

Ici l'A.G. 2007 mixée avec l'A.G. IAF où nombre de Fauconniers sont venus des quatre coins du monde.



Certains membres ANFA constituent des équipages afin de dynamiser leur vie associative.

Ici l'équipage "Charles d'Arcussia" basé en Provence.

[PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION](#)[APPRÉHENDER LA
FAUCONNERIE](#)[OISEAUX DE
FAUCONNERIE](#)[TYPES DE VOL](#)[PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Appréhender la fauconnerie](#)

APPRÉHENDER LA FAUCONNERIE

De multiples approches permettent d'appréhender la Fauconnerie

Qu'elle soit historique, cynégétique, artistique, ornithologique voir sociétale, chacune mène à un tout indissociable.

Les pages consacrées à [la Fauconnerie dans le temps](#) et à [la Fauconnerie dans le monde](#) vous donneront les clés pour mieux appréhender ce mode de chasse devenu art.

[La fauconnerie dans le temps](#)[La fauconnerie dans le monde](#)[Léthique de la chasse au vol](#)[Patrimoine culturel](#)[Une communauté internationale](#)[Un langage traditionnel](#)[Livres anciens](#)[Livres actuels](#)[Saint bavon](#)[Saint baldéric](#)

La chasse au vol plus généralement appelée fauconnerie, est l'art de capturer une proie sauvage dans son milieu naturel à l'aide d'un rapace dressé.

La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Appréhender la fauconnerie](#) • [La fauconnerie dans le temps](#)

LA FAUCONNERIE DANS LE TEMPS



Des origines de la fauconnerie à la naissance de l'ANFA

La fauconnerie ou chasse au vol semble bien trouver son origine sur les hauts plateaux d'Asie Centrale, dans des régions où, maintenant encore, se rencontre la plus grande concentration naturelle d'oiseaux de proie aptes à être affaîtés (dressés).

- **Les Kirghizes, nomades et chasseurs, pourraient bien avoir été jadis les premiers fauconniers.** La documentation la plus ancienne que nous possédions sur la fauconnerie date d'il y a... 35 siècles.
- **L'usage s'en est petit à petit propagé tant vers l'orient que vers l'occident.** On notera que le monde antique grec et latin a connaissance de cet art sans le pratiquer. Une plaque de ceinturon gallo-romain évoque la chasse au vol. Ce n'est que vers le VIIème siècle que le monde arabe la découvre. Les celtes et les gaulois l'ont apprise des germains par les grandes invasions.
- **C'est au Moyen Age que l'on voit vraiment se développer la fauconnerie** dans tous les pays d'Europe, et, en France, c'est le premier âge d'or. Selon les périodes et les régions elle fut largement pratiquée par tous, ou, au contraire, l'expression jalouse de la noblesse, voire privilège royal.
- **La technique s'affine peu à peu, grâce en particulier à l'usage du " leurre " et du " chaperon " rapportés d'Orient par les croisés en 1247.** Puis apparaît le plus riche et le plus célèbre traité de fauconnerie d'Occident " De arte venandi cum avibus " de l'Empereur Frédéric II de Hohenstauffen. Les rois de France ont toujours eu des équipages de vol et la plupart d'entre eux ont effectivement pratiqué sur le terrain. Les renseignements les plus précis ne remontent qu'au XIIIème siècle. A cette époque, et jusqu'au début du XVème, le responsable des équipages royaux portait le titre de fauconnier maître; sous Charles VI, on sépara les services de la vénerie et de la fauconnerie en créant, en 1406, la charge de grand fauconnier de France qui subsista jusqu'à la Révolution.
- **Sous Louis XIII, fauconnier dans l'âme, cet art connaît son apogée et son second âge d'or;** la fauconnerie française est la première dans le monde, tant par l'éclat de ses équipages que par sa technique. En 1616, la fauconnerie du roi comporte 300 oiseaux subdivisés en six équipages spécialisés : Vol pour le héron, vol pour milan et corneille, vol pour perdrix, etc. Raffinements et subtilités permettent des prouesses. Les oiseaux volent de compagnie (en équipe), chacun tenant un rôle distinct ! Le charmant et talentueux historiographe de ces chasses est Charles d'Arcussia de Caprée, vicomte d'Esparron de Pallières, à qui nous devons, outre un passionnant traité, la "conférence des fauconniers ".
- **Peu à peu, au XVIIème et XVIIIème siècles, la fauconnerie va passer de mode avec le développement des armes à feu.** Louis XIV, Louis XV et Louis XVI sont plus veneurs que fauconniers mais les services de la Fauconnerie Royale subsistent jusqu'à la Révolution durant laquelle deux décrets de la Convention vont supprimer tant les charges royales de la fauconnerie que toute pratique de cet art trop évocateur du passé.
- **Napoléon, qui ne fut pas un grand chasseur, créa les services impériaux de vénerie et de fauconnerie** surtout dans un souci de prestige. En fait, la chasse au vol sera officiellement inexistante au XIXème siècle puisque ne figurant pas parmi les modes de chasse autorisés; la loi de police de 1844 continua de l'ignorer.

[La fauconnerie dans le temps](#)

[La fauconnerie dans le monde](#)

[L'éthique de la chasse au vol](#)

[Patrimoine culturel](#)

[Une communauté internationale](#)

[Un langage traditionnel](#)

[Livres anciens](#)

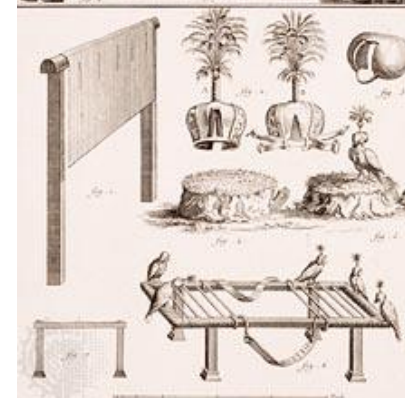
[Livres actuels](#)

[Saint bavon](#)

[Saint baldéric](#)



- **Le flambeau sera néanmoins repris par quelques originaux et amateurs éclairés**, dont certains aristocrates, anciens émigrés qui avaient rapporté de l'étranger l'amour de la chasse au vol et surent le transmettre. Cette pratique ignorée des réglemets ne fut guère contestée, d'autant que les rapaces, depuis la Révolution, figuraient au bestiaire des nuisibles. En 1865, Napoléon III donne même au " Club de Champagne " une autorisation officielle de voler au champs à Châlons, mais l'essai se termina en 1870 avec la chute de l'empire.
- **La renaissance de la fauconnerie en France est due, à la fin de la 2ème guerre mondiale, au compagnon périgourdain Abel BOYER**, entouré de quelques amis ; ensemble ils fondent l'ANFA, ils redécouvrent et vulgarisent les techniques de la chasse au vol et entreprennent des efforts pour la reconnaissance légale de ce mode de chasse, obtenue en 1954.
- **L'ANFA, qui a fêté son cinquantenaire en 1995, regroupe environ 300 membres dont une centaine d'équipages actifs**. Elle a pour objet la conservation de l'art de la chasse au vol en France et la protection des rapaces ; elle est, de fait, la gardienne des plus nobles traditions de 15 siècles de fauconnerie française, véritable patrimoine culturel avec un langage, un savoir-faire et un sens de l'esthétique sans lequel cet art perdrait son âme.



La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

[Accueil](#) | [Espace membre](#) | [Contact grand public](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#)

Réalisé par **NEFTIS** - Powered by **Flexit**

PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION

APPRÉHENDER LA
FAUCCONNERIE

OISEAUX DE
FAUCCONNERIE

TYPES DE VOL

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Appréhender la fauconnerie](#) • [La fauconnerie dans le monde](#)

LA FAUCCONNERIE DANS LE MONDE



Une mosaïque de cultures

Si la fauconnerie française est aujourd'hui très active et performante, elle n'est pas une exception dans le monde.

- **Au XVIIème siècle, sous le règne de Louis XIII, la chasse au vol connut son apogée**, non seulement en France, mais dans la plupart des cours européennes (Allemagne, Grande Bretagne, Hollande, etc). Dans ces pays, non touchés par les effets ou les oublis de la Révolution Française, quelques maîtres perpétuèrent la fauconnerie jusqu'au XXème siècle.
- **Durant la première moitié du siècle dernier, ces gardiens de la tradition commencèrent à se grouper en associations**, à l'instar du " Old Hawking Club of Great Britain ", déjà très actif à la fin du XIXème. Ces structures associatives assurèrent la survie de la fauconnerie en sortant les adeptes de leur isolement, en formant des jeunes passionnés et en créant, au fil du temps, des règles de conduite et d'éthique pour la pratique de la fauconnerie, tout en oeuvrant pour la protection des rapaces alors persécutés.
- **Il existe actuellement des associations de fauconnerie dans presque tous les pays d'Europe, de l'Est à l'Ouest, mais aussi en Asie, en Amériques et en Afrique**. Seuls les fauconniers du Moyen Orient ne sont pas encore parvenus à se regrouper, ce qui est regrettable. A noter toutefois que les Emirats Arabes Unis oeuvrent actuellement dans ce sens.
- **Hormis l'Australie, la plupart des pays connaissent une fauconnerie locale, traditionnelle et bien souvent séculaire**. Pour certains, il aura fallu attendre la deuxième partie du XXème siècle, et les moyens modernes de communications, pour redécouvrir, bien vivante, leur pratique de la chasse au vol qui n'a guère changé depuis les récits de...Marco Polo ! Si chaque région géographique du globe, connaît une fauconnerie spécifique, on peut cependant reconnaître deux grandes catégories de chasse au vol dans le monde.
- **Tout d'abord la fauconnerie " traditionnelle " et ancestrale, avec une multitude de types de chasse et d'oiseaux utilisés**, en fonction des proies potentielles du terrain. Cela va de l'utilisation de l'épervier pour le vol de la caille, en Tunisie ou dans la Vallée de l'Indus, à celle de l'aigle royal au Kazakhstan pour voler le renard, voire le loup ! Au Moyen-Orient, ce sont traditionnellement des faucons sacres qui sont utilisés pour le vol de l'outarde houbara dans le désert. La liste serait longue tant la fauconnerie " traditionnelle " représente une mosaïque de cultures et de spécificités. Elle est totalement imprégnée d'usages transmis de génération en génération et se montre peu évolutive.
- **A l'inverse, des pays jeunes comme les Etats-Unis, sans passé historique en matière de chasse au vol, pratiquent une fauconnerie " contemporaine " en perpétuelle évolution**. Les Américains ne cessent en effet d'innover, que ce soit dans les méthodes de dressage, d'entraînement et de détention des oiseaux ou celles de leur utilisation à la chasse ou encore dans les techniques de reproduction en captivité. Il est vrai que les USA sont un paradis pour la fauconnerie, avec de gigantesques espaces, un gibier nombreux et de haute qualité, ainsi qu'une législation de rêve tant pour la chasse que pour les prélèvements d'oiseaux de vol dans la nature.
- **Quant à l'Europe, comme on l'aura compris, elle est très empreinte à la fois d'un très riche passé de traditions de fauconnerie, mais aussi de modernité**. Les pays qui la composent offrent dès lors un heureux mélange des fauconneries " traditionnelles " et " contemporaines ". Les différences observées d'un pays à l'autre relèvent essentiellement de la nature du gibier, de l'environnement et des conditions climatiques.
- **Si la fauconnerie européenne a retrouvé tout son éclat et son degré de performance**, s'il est désormais relativement aisé de se procurer un oiseau né en captivité, son avenir se trouve pourtant très menacé. La diminution alarmante, voire la disparition, du petit gibier de plaine, dans la quasi-totalité des pays de Union Européenne, risque de porter un coup fatal à la chasse au vol. Mais ce risque ne se limite pas à l'Europe et beaucoup de fauconniers dans le monde s'inquiètent du même phénomène de détérioration des habitats par

[La fauconnerie dans le temps](#)

[La fauconnerie dans le monde](#)

[Léthique de la chasse au vol](#)

[Patrimoine culturel](#)

[Une communauté internationale](#)

[Un langage traditionnel](#)

[Livres anciens](#)

[Livres actuels](#)

[Saint bavon](#)

[Saint baldéric](#)

Pour plus d'informations sur la fauconnerie dans le monde, consulter le site de l'IAF (one clic)



beaucoup de fauconniers dans le monde s'inquiètent du même phénomène de détérioration des habitats par l'homme.

- **Dans tous les pays, la fauconnerie est strictement réglementée** dans la mesure où pratiquement toutes les espèces d'oiseaux de proie utilisées à la chasse au vol sont protégées. Il est donc vital pour l'avenir de la fauconnerie que les administrations nationales, avant de légiférer, disposent des interlocuteurs fiables que sont les associations de chasse au vol. Ces réglementations nationales varient assez peu d'un pays à l'autre car elles sont le plus souvent dictées par des conventions ou règlements internationaux (Convention de Washington - CITES-, Convention de Bern, etc).

La fauconnerie n'échappe pas non plus à la " mondialisation " !

- **Déjà conscientes de ce phénomène à venir, et quelque peu visionnaires**, plusieurs associations de fauconnerie européennes, dont l'ANFA, ont créé, dès 1968, "[International Association for Falconry and Conservation of Birds of Prey](#)" (IAF). L'IAF représente la Fauconnerie dont elle défend les intérêts au niveau international. Elle a également aidé et inspiré de nombreux fauconniers dans le monde pour la création d'une association dans leur pays, en harmonie avec les réglementations internationales et ses règles d'éthique. A ce jour, l'IAF fédère la grande famille des fauconniers dans le monde, regroupant 70 associations, issues de 48 pays, et plus de 10 000 fauconniers !
- **Chaque année, les délégués nationaux de tous ces pays se réunissent quelque part dans le monde**. Français, Anglais, Russes ou Japonais effacent leurs différences linguistiques et culturelles pour partager leur amour de la Fauconnerie, parfaire son image internationale et son efficacité. La France eu l'honneur d'organiser cette manifestation internationale en 2007.

La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Oiseaux de fauconnerie](#)

OISEAUX DE FAUCCONNERIE



Un petit nombre d'espèces très diverses

Parmi les 338 espèces de rapaces diurnes connues de part le monde, quelques dizaines tout au plus, sont aptes à être employées à la chasse au vol. Il s'agit toujours de Faucons, d'Autours, d'Eperviers, d'Aigles, de Spizaètes, et de Buses Néotropicales (Buse de Harris) et Néartiques (Buse Rouilleuse et à Queue Rousse).

En France, mais aussi en Europe Occidentale, les Fauconniers utilisent depuis plusieurs siècles cinq espèces de Faucons, ainsi que l'Autour des palombes et l'Epervier d'Europe.

L'Aigle Royal, d'un emploi beaucoup moins commode, n'a que très peu d'adeptes en France.

La Buse de Harris n'avait jamais été mentionnée dans les traités. Elle est apparue sur les terrains depuis les années 90.

Seules les espèces utilisées depuis toujours en France et en Europe sont présentées dans les pages suivantes. Nous ne pouvons cependant ignorer la Buse de Harris tant son usage s'est répandu.

Oiseaux de bas-vol

[L' autour des palombes](#)

[L'epervier d'europe](#)

[L'aigle royal](#)

[La buse de harris](#)

[La buse à queue rousse](#)

Oiseaux de haut-vol

[Le faucon pèlerin](#)

[Le faucon gerfaut](#)

[Le faucon sacre](#)

[Le faucon lanier](#)

[Le faucon emerillon](#)

[Les hybrides de faucons](#)

[Le chien d'oyssel](#)

La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Types de vol](#)

TYPES DE VOL

Plusieurs types de vols sont pratiqués selon les régions, les biotopes et le gibier disponible

On peut être amené à se poser la question : Comment ou plutôt pourquoi la chasse au vol a-t-elle traversé 40 siècles sans jamais s'éteindre complètement en quelque endroit du globe ?

Le fait que ce soit un mode de chasse n'explique pas cette pérennité. Depuis longtemps déjà les peuples qui chassaient au vol n'avaient plus besoin de ce moyen pour améliorer leur subsistance.

La Fauconnerie a perduré parce qu'elle est très vite devenue un divertissement qui touche le cœur des hommes. La relation entre l'humain et l'oiseau est porteuse de symboles et de rêves qui furent très tôt contés, peints et transcrits.

Cette introduction nous permet d'avancer la vérité suivante. La Fauconnerie est belle et spectaculaire lorsqu'elle est vraie. C'est donc une Fauconnerie adaptée à la région, aux terrains et aux gibiers auxquels on peut accéder. Le choix de l'oiseau en découle naturellement. Tout le reste ne sera que mise en oeuvre, réglages et ajustements avec le souci constant du détail.

Ainsi deux grands types de vols ont été codifiés depuis...toujours. Le Bas-Vol et le Haut-Vol. Ces dénominations résultent d'un simple constat : Celui de la manière dont volent les oiseaux et celle-ci n'est pas fonction de l'individu mais de l'espèce employée.

[Bas-vol](#)

[Haut-vol](#)



La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

[PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION](#)[APPRÉHENDER LA
FAUCCONNERIE](#)[OISEAUX DE
FAUCCONNERIE](#)[TYPES DE VOL](#)[PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) • [Protection de l'environnement](#)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Une démarche naturelle ...

En permanence au contact de la nature, conscient de ses lois, sensible à sa beauté et admiratif de ses merveilles le fauconnier est par essence un individu toujours concerné par la protection de l'environnement et parfois même impliqué fortement dans certains projets.

Défenseur de longue date de la cause des oiseaux de proie, le fauconnier s'investit maintenant aussi dans la protection des espèces gibier et de leur biotope.

Ainsi, en 1995, l'ANFA fut reconnue association de protection de l'environnement par son ministère de tutelle.

Quel plaisir que celui de chasser au vingt et unième siècle, un gibier naturel dans un espace préservé.
Quelle tristesse, à l'inverse, que de constater le recul incessant de tels endroits.

La Fauconnerie
Patrimoine culturel immatériel de l'humanité